

Beaulieu- lès- Loches

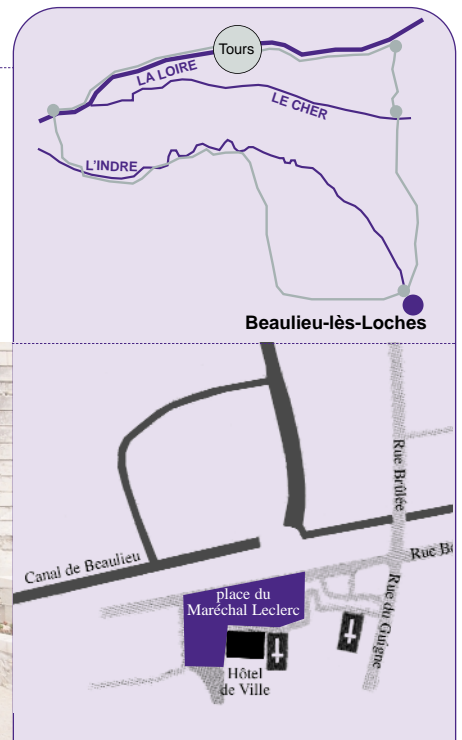


C'est en partant de l'analyse globale du territoire de la commune de (1 720 habitants) que le réaménagement de la place du Maréchal Leclerc a été évoqué. D'autres points sont ressortis de cette analyse : les incidences de l'ouverture de la déviation de contournement de l'agglomération de Loches, la définition de secteurs constructibles ou à protéger, l'aménagement de carrefours, l'établissement de liaisons piétonnes entre Beaulieu-lès-Loches et Loches, etc. Des réflexions aujourd'hui intégrées dans le Schéma Directeur d'Aménagement de d'Urbanisme de la Communauté de communes qui comprend Beaulieu-lès-Loches.

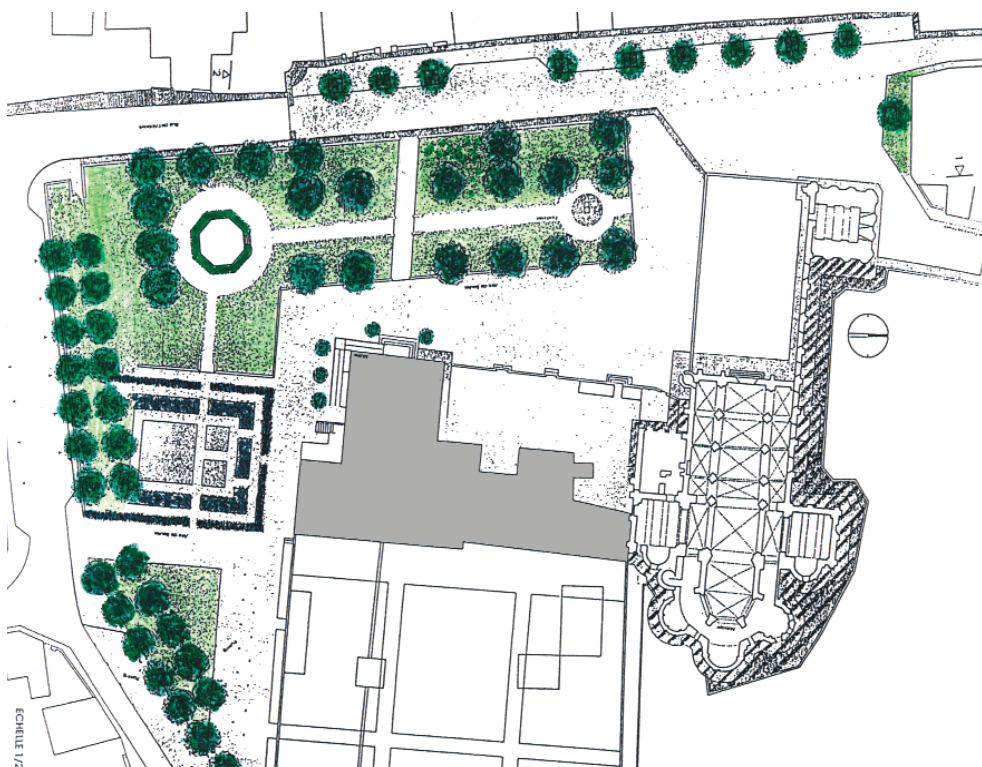
Arrêté à la suite d'un concours sur esquisses mettant en compétition trois équipes d'architectes, le projet d'aménagement de la place centrale de la commune mise sur la valorisation du site et la gestion de son utilisation quotidienne ou festive.

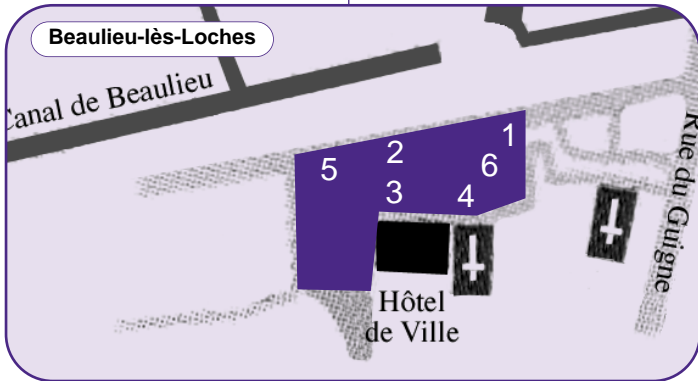
Concernant la circulation et le stationnement, le parti a été de regrouper les places de parkings afin de libérer la place des véhicules au profit des piétons, sans négliger les accès poids lourds à une usine importante.

Les demandes et les réflexions de la population ont fait l'objet d'une concertation. Les esquisses du projet ont été présentées à plusieurs reprises au cours de rencontres avec les riverains et les commerçants du centre ville ; une exposition a été organisée avec plans, photos de l'existant et représentations du projet auquel un numéro spécial du bulletin municipal était consacré.



- **Maître d'ouvrage :**
Commune de Beaulieu-lès-Loches, Indre-et-Loire
- **Schéma directeur d'urbanisme intercommunal :**
Sycomore, paysagistes - urbanistes
- **Plan de référence communal :**
Cabinet Ponant
- **Maîtres d'œuvre des espaces publics :**
Lancereau - Meynil
- **Financements :**
État (DGE)
Conseil régional
Conseil général
Commune
- **Coût global espaces publics :**
4 500 000 F





Matériaux : béton désactivé, calcaire

